

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRIX :

Les prix indiqués sont par nuitée pour les frais de séjour. Pour les locations de mobil homes, chalets et caravanes, un minimum de 2 nuitées est requis en basse saison et de 7 nuitées pendant la haute saison. Ces prix ne comprennent pas les prestations en option. Les réclamations éventuelles doivent être faites à ce moment-là ; aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

OPTIONS :

Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre.

RÉSERVATIONS :

Pour toute réservation, il sera compté des frais de réservation. Les réservations, toutes catégories de séjour confondues, ne sont confirmées qu'à réception de l'acompte correspondant et du dépôt de garantie d'un montant de 300 euros. Les préférences formulées lors des réservations seront satisfaites dans la mesure des possibilités sans engager la responsabilité du camping.

PAIEMENT :

Les locations de mobil homes, chalets, caravanes et séjours camping caravanning doivent être soldées au plus tard un mois avant la date prévue d'arrivée. Le règlement du montant total est dû, quel que soit le type de séjour.

HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART :

Les locations de mobil homes, chalets ou caravanes se font exclusivement du samedi 16 heures au samedi 9 heures. Au départ, tout retour des clés après 9 heures entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire. Tout ménage non effectué au départ d'une location sera facturé 80 euros. Les emplacements de camping doivent être libérés à 12 heures et ne peuvent en principe être occupés qu'à partir de 12 heures. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date prévue de départ. En cas de départ prématuré volontaire ou par décision du camping pour non-respect du règlement intérieur, aucun remboursement ne sera effectué sur tout séjour ayant fait l'objet d'une réservation. Le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement à la première demande.

MODIFICATION :

Aucune modification n'est en principe possible pendant le mois qui précède la date du début du séjour. Avant ce délai, les modifications demandées seront acceptées en fonction des disponibilités et donneront lieu, pour chaque intervention, à l'application de frais forfaitaires.

ANNULATION :

- Toute réservation non soldée, conformément aux conditions de vente, sera annulée et des frais forfaitaires 30 euros seront retenus.
- Toute annulation de réservation doit être formulée par écrit et entraînera l'application des conditions suivantes : - En cas de force majeure (maladie grave, accident ou vol de véhicule, décès du client ou d'un membre de sa famille, licenciement), le camping s'engage à reverser au client les sommes déjà encaissées, avec une retenue d'une somme de 30 euros pour frais de dossier. Dans tous les cas, ce remboursement s'effectuera sur présentation d'un justificatif, et sous réserve que cette décision ne soit pas connue au moment de la réservation. - En cas d'annulation non justifiée, dans l'hypothèse d'une rupture plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est retenu. - En cas d'annulation non justifiée, dans l'hypothèse d'une rupture moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du montant de séjour est retenue. - En cas d'annulation pour des raisons incombant à la société gestionnaire du camping, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. En cas d'arrivée retardée, la location est annulée au bout de 48 heures, sauf indication par écrit du client dans ce délai.

ASSURANCES :

La société SFRL gestionnaire du camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur caravanier. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel, ainsi qu'en matière de responsabilité civile. DIVERS

Les frais de réservations ne sont en aucun cas remboursables. Mineurs : les moins de 18 ans révolus doivent être accompagnés d'un de leurs parents ou d'une personne les représentant. Dans cette dernière hypothèse, une attestation écrite (voir modèle ci-dessous, page 3) sera à présenter, accompagnée de la copie de la carte d'identité du parent, pour décharger de toute responsabilité la société SFRL gestionnaire du camping et donner la tutelle à l'accompagnant qui devra être âgé d'au moins 25 ans.

ANIMAUX DOMESTIQUES :

Une nouveauté : à compter de 2023, notre domaine va expérimenter de devenir Toutou-Friendly. Vous pourrez donc à partir de l'été 2023, sous réserve des conditions suivantes et avec notre accord écrit et préalable, venir avec votre chien. Un bilan sera effectué à l'issue de cette expérience afin de voir si elle peut être pérennisée. C'est votre collaboration active qui donnera un maximum de chances à cette expérience d'être un succès. Tout propriétaire de chien devra respecter les règles de cohabitation indiquées ci-dessous et s'acquitter d'une redevance de 3 € par nuit.

JURIDICTION :

En cas de litige, le différend sera soumis à la compétence exclusive du tribunal d'instance ou de Grande Instance du siège de la société.